



Question portant sur le droit du travail et les contrats

Par **nyadé nadine**, le **08/06/2010** à **14:37**

Bonjour,
j'aimerais savoir quelle est la difference entre un contrat de mandat et un contrat de travail

Par **julius**, le **09/06/2010** à **21:07**

Le mandat est un contrat par lequel une personne, le mandant, donne à une autre personne, le mandataire, le pouvoir de faire [s]un ou des actes juridiques [/s]en son nom et pour son compte.

Le contrat de travail est un type de contrat par lequel une personne (employée) s'engage (s'oblige) à effectuer [s]un travail [/s]pour un autre employeur moyennant une rémunération.